

Fisc Mardi 13 novembre 2012

L'OCDE veut mettre un terme aux montages financiers des grandes multinationales

Par Ram Etwareea

L'OCDE veut mettre un terme aux montages financiers des grandes multinationales Des élus britanniques ont auditionné Amazon, Starbucks et Google. Le transfert des profits dans des paradis fiscaux se trouve sur la sellette

La pression monte contre les multinationales qui s'arrangent pour payer, en toute légalité, peu ou prou d'impôts. Par un jeu de transfert de prix, c'est-à-dire en se facturant, voire en se surfacturant, entre filiales du même groupe, elles délocalisent les bénéfices dans les paradis fiscaux où les bases d'imposition sont les plus faibles. Lorsqu'on sait que 60% des échanges internationaux sont les faits de grandes entreprises transfrontalières, le manque à gagner peut prendre des proportions considérables. En Europe ou aux Etats-Unis, où les caisses publiques sont vides, la pratique fait l'objet de critiques de plus en plus vives.

Le prix de transfert est un vieux phénomène. En revanche, les récentes révélations sur les pratiques de certaines multinationales ont choqué l'opinion, plus particulièrement au Royaume-Uni. La chaîne de café Starbucks a réalisé des ventes de 398 millions de livres en 2011, mais n'a rien déboursé en impôts puisqu'elle a déclaré des pertes. En quatorze ans de présence dans le pays, le groupe américain n'a payé que 8,6 millions de livres au fisc, alors que ses ventes ont totalisé 3,1 milliards de livres. Selon Reuters, Google, le premier moteur de recherche au monde, a réalisé un chiffre d'affaires de 4 milliards de livres en 2011, mais n'a payé que 3,4 millions de livres au fisc. Amazon fait des affaires au Royaume-Uni, mais ses bénéfices sont transférés au Luxembourg. Pourtant, les trois sociétés insistent sur le fait que leurs comptes sont transparents et qu'elles respectent la loi du pays.

Au Royaume-Uni, pays sous perfusion et au bord d'une nouvelle récession, la pratique fiscale des multinationales fait à présent grand débat. Lundi, les responsables de Starbucks, Apple et Facebook ont été invités à s'expliquer devant les parlementaires. Ces derniers ont voulu surtout se renseigner sur les pratiques de transfert de prix en faveur de leurs filiales en Irlande et au Luxembourg, où la base de taxation est faible. Selon le dernier Sunday Telegraph, les services du fisc de Sa Majesté estiment que les multinationales lui doivent 4,1 milliards de livres pour 2012. Ils enquêtent à présent sur 783 multinationales, dont 44% étrangères, et sur un arriéré de 25 milliards de livres.

«Il n'y a rien de mal à ce qu'un Etat mette en place une base d'imposition faible», explique Pascal Saint-Amans, directeur du centre de politique et d'administration fiscales à l'OCDE. «Cela devient problématique lorsque celle-ci ouvre la voie à la compétition fiscale dommageable, ce qui est le cas de nombreux régimes.» L'OCDE joue, en effet, un rôle moteur dans la refonte de la fiscalité des entreprises, notamment sur le prix de transfert, depuis plusieurs années. «Sous l'impulsion de la France et de l'Allemagne, le G20, qui s'est réuni en juin au Mexique, nous a mandatés pour faire des recherches sur l'érosion de la base fiscale et les transferts de bénéfices», poursuit le spécialiste. «Nous avons déjà lancé une consultation publique et nous espérons faire des propositions concrètes d'ici à février 2013. En fin de compte, notre objectif est de mettre un peu d'ordre dans les pratiques fiscales abusives des entreprises.»

Pascal Saint-Amans se penche sur plusieurs pistes. L'une d'entre elles est de revoir les règles sur le

dépôt de la propriété intellectuelle de produits. «Il doit être fait dans le pays où il a été inventé et développé, et non dans un paradis fiscal», explique-t-il. «Nous devrions, par exemple, refuser l'enregistrement de la pomme aux Bermudes. En fin de compte, nous voulons simplifier les règles de transfert de prix, et surtout réduire les lacunes législatives tout en assurant qu'il n'y ait pas de double imposition entre les pays.»

LE TEMPS © 2012 Le Temps SA